

Histoire. Terminale Bac-Pro.

Histoire. Thème 2. Vivre en démocratie en France métropolitaine et en Nouvelle-Calédonie depuis 1945.
Problématique. Comment évolue le modèle républicain ? [Activité]

Document 1) Témoignage sur l'indigénat

L'indigénat, ce n'est pas seulement la répression, c'était l'utilisation. Les Indigènes, on décide de les utiliser dans un travail. Ça donne la réquisition, les travaux forcés. Les vieux étaient obligés d'aller au travail. Moi, j'ai vu des vieux fouettés parce qu'ils refusaient d'y aller... En plus, on était obligé de verser de l'argent, c'est la capitation (1). Jusqu'à soixante ans, on payait la capitation : c'était cinquante francs.

(1) impôt par tête

Monsieur Thean Hioun, grand chef d'Arama, extraits de l'intervention du 12/7/96 au lycée Do Kamo (P.A.E. Indigénat. Catherine Poédi)

On peut demander aux élèves de souligner le vocabulaire dévalorisant que l'auteur utilise pour décrire les mesures du code de l'indigénat.

Il parle de « répression » (ligne 1), d'« utilisation » (ligne 1) et de « travaux forcés » (ligne 3). Il a vu des « vieux fouettés » (ligne 3).

Etudier un point de vue sur un événement. (doc 1)

1. Identifier l'auteur.

Quel est son rôle dans les faits évoqués ? Est-il engagé ou simple observateur ?

Ce texte est le témoignage de Monsieur Thean Hiouen, grand chef d'Arama. Avant 1946 il était assujéti au code de l'Indigénat. C'est un témoin privilégié car il a subi les mesures vexatoires de ce code.

Ses opinions sont-elles connues ?

Non, nous les apprenons en lisant son témoignage.

2. Repérer les faits rapportés.

Quel est le type de situation historique évoqué ?

C'est un changement social et institutionnel.

S'agit-il d'un événement en cours ou d'un événement passé ?

C'est un événement qui a eu lieu 40 ans avant le témoignage du grand chef d'Arama au lycée Do Kamo.

3. Dégager un point de vue.

Comment les faits sont interprétés ? Le vocabulaire utilisé est-il valorisant ou dévalorisant ?

Les faits ont été vécus par l'auteur du témoignage. Il est très hostile au code de l'Indigénat. En effet, il utilise un vocabulaire dévalorisant pour décrire les mesures de ce code. Il parle de « répression » (ligne 1), d'« utilisation » (ligne 1) et de « travaux forcés » (ligne 3). Il a vu des « vieux fouettés » (ligne 3).

Certains faits ont-ils été privilégiés ou négligés ?

Le témoin semble privilégier l'évocation du travail forcé.

4. Apprécier la portée du texte.

Le texte est-il une simple analyse ou une invitation à agir ?

Le texte n'est pas une simple analyse, c'est un témoignage qui condamne la période coloniale.

En quoi les propos tenus sont-ils révélateurs d'un courant d'opinion ?

Après la seconde guerre mondiale, les empires coloniaux sont contestés par les élites sociales issues de la décolonisation, clergés et milieux des affaires notamment.